



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E53953

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2027

ÉDITÉ LE

07/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/03/2026  
5 500

Raison sociale : ETABLISSEMENTS MERMILLON FILS

307 ROUTE DE L'ABBAYE  
01410 CHEZERY-FORENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOURG EN BRESSE

Téléphone : 04 50 56 90 15

Fax :

Portable : 06 80 15 09 94

Siret : 773 200 027 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4300185

Site Internet : <http://www.sarlmermillonfils.fr>

E-mail : [eric.mermillon@orange.fr](mailto:eric.mermillon@orange.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320 230120

Responsabilité légale :

MERMILLON ERIC PRÉSIDENT / MERMILLON ANTHONY DENIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320 230120

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	18/06/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/06/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	18/06/2024
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	18/06/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.